

CERTIFICAT

CARREAUX CÉRAMIQUES POUR REVÊTEMENTS DE SOL

Admission du 08 décembre 1988

Décision de reconduction n° 142-19.0/07 du 10 octobre 2008

La présente décision annule et remplace la décision n° 142-18.2/06 du 21 mars 2008

La société : **MIRAGE GRANITO CERAMICO SpA**
Via Giardini NORD 225
I - 41026 PAVULLO NEL FRIGNANO (MO)
Usine : I - 41026 PAVULLO NEL FRIGNANO (MO)
Code usine : **142**

est autorisée à apposer les marques NF et UPEC en application des règles générales de la marque NF et du règlement R029. Cette décision atteste que les produits désignés dans les pages suivantes sont certifiés après évaluation conformément à ces référentiels et à la norme NF EN 14411 - Carreaux et dalles céramiques - Définitions, classification, caractéristiques et marquage, annexe :

Annexe G - Carreaux et dalles céramiques pressés à sec avec faible absorption d'eau - $E \leq 0,5\%$ - Groupe B1A



Par mandatement d'AFNOR Certification et pour le CSTB


La Direction Technique
Hervé BERRIER

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Ce sont les caractéristiques ci-dessous ; elles sont précisées au cas par cas

- Dimensions nominales
- Groupe d'absorption d'eau
- Comportement à l'essai de gel normalisé
- Classement d'usage UPEC

REMARQUE GÉNÉRALE :

Les caractères ci-après ne sont pas certifiés ; le cas échéant, ils sont indiqués pour information, sous la seule responsabilité du fabricant :

- caractère semi-conducteur
- caractère antidérapant (ou similaire)

Ce certificat comporte 15 pages

Correspondant :
Pierre Renvoisé

Tél. : 01 64 68 82 45
Fax : 01 64 68 84 76

Sauf retrait, suspension ou modification, le droit d'usage de ce certificat est reconduit tous les 15 mois.

La liste des certificats est tenue à jour au CSTB et disponible sur le site internet www.cstb.fr.



ACCREDITATION
N° 54015
PORTÉE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR
CERTIFICATION
DE PRODUITS
INDUSTRIELS